



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

CALENDRIER 2017 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2016, le calendrier 2017 de ses séances ordinaires qui auront lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h 30, à la salle Émeri-Lapointe située au 288, rue Principale, aux dates suivantes :

- 10 janvier
- 14 février
- 14 mars
- 11 avril
- 9 mai
- 13 juin
- 11 juillet
- 22 août
- 12 septembre
- 3 octobre
- 14 novembre
- 12 décembre

Donné ce 14 décembre 2016,

Louise Hébert

Directrice générale et secrétaire-trésorière